

3^e TRIMESTRE
2019OBSERVATION PARTENARIALE
DE LA CONJONCTURE*L'essentiel de l'emploi et de l'économie
en Provence - Alpes - Côte d'Azur*UN 3^e TRIMESTRE 2019 SUR UNE BONNE TENDANCE,
MALGRÉ QUELQUES ZONES D'OMBRES

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, la majorité des indicateurs reste positif au 3^e trimestre : l'emploi salarié, les Déclarations préalables à l'embauche (DPAE) et les reprises d'emploi, progressent. L'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) s'améliore, la demande d'emploi ainsi que le nombre de demandeurs de délais de paiement diminuent. Toutefois, la croissance de l'emploi ralentit et le taux de chômage est en très légère hausse. L'environnement international semble s'apaiser et la zone euro serait potentiellement en croissance. L'activité française continue à être portée par la consommation des ménages et l'investissement des entreprises. Au niveau régional, l'activité devrait encore progresser.

EMPLOI ET CHÔMAGE

 Une croissance de l'emploi légèrement ralentie ce trimestre

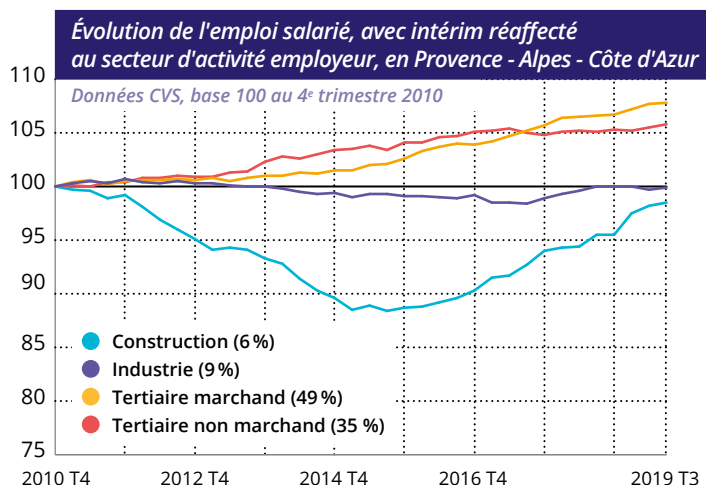
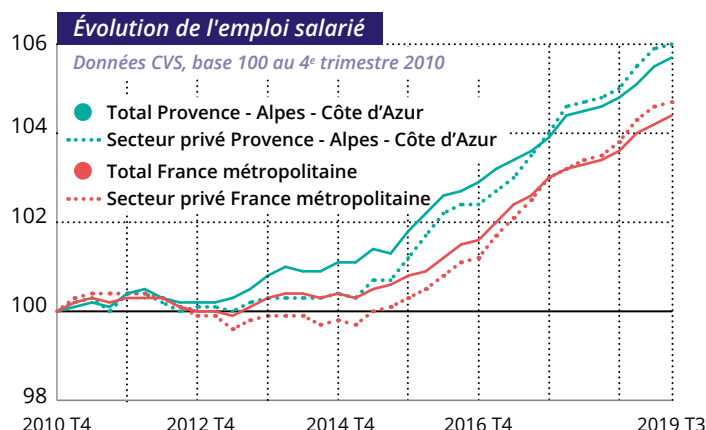
Une croissance de l'emploi salarié modérée

Au 3^e trimestre 2019, la croissance de l'emploi salarié décélère un peu en Provence - Alpes - Côte d'Azur : +0,2 % (soit + 3 700 emplois), après +0,3 %. Si l'emploi public reste dynamique (+0,3 %, comme au 2^e trimestre), l'emploi privé, qui concentre 75 % des effectifs, progresse deux fois moins vite ce trimestre (+0,2 %, après +0,4 %). Comme depuis début 2018, ce sont les emplois hors intérim qui tirent la croissance de l'emploi salarié. L'intérim y contribue légèrement ce trimestre (+1,0 %, soit + 500 emplois), après un 2^e trimestre atone. Au 30 septembre 2019, le nombre de salariés s'élève ainsi à 1 866 100 dans la région, 18 800 de plus sur un an (+1,0 %).

En réaffectant chaque intérimaire à son secteur d'activité employeur, l'emploi salarié ralentit fortement dans le **tertiaire marchand** : +0,1 % sur le trimestre soit + 800 emplois, après +0,5 %. Les besoins de main-d'œuvre progressent à peine dans le Commerce (+0,1 %, après +0,3 %) et se stabilisent dans les *Autres activités de services* (après +0,2 %). Ils continuent à se contracter dans les *Activités immobilières* (-1,2 %, après -1,1 %) et les *Activités financières et d'assurance* (-0,3 %, après -0,1 %) et se replient dans l'*Hébergement-restauration* (-0,9 %, après +1,7 %) et les *Transports et entreposage* (-0,1 %, après +0,4 %). Seuls deux sous-secteurs

Avertissement : Depuis la publication de juillet 2018 portant sur le 1^{er} trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi publiées au niveau localisé (région et département) est étendu à l'ensemble de l'emploi salarié. Par rapport à la situation antérieure, sont désormais ajoutés aux salariés du secteur marchand, ceux du tertiaire non marchand, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs. Les salariés du tertiaire non marchand travaillent dans l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine ou l'action sociale. Parmi eux, 70 % relèvent du secteur public, les autres exercent une activité non marchande dans le privé (soutien scolaire, médecin, etc.). Par ailleurs, depuis la publication de juillet 2017 portant sur le 1^{er} trimestre 2017, les données sont établies par l'Insee en coproduction avec l'Acos (champ privé hors intérim) et la Dares (sur l'intérim).

Enfin, l'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du Bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.



poursuivent leur croissance : les *Activités de soutien aux entreprises* (+ 0,9 %, après + 0,5 %) et *l'Information-communication* (+ 0,6 %, après + 0,3 %).

La vigueur du **tertiaire non marchand** explique plus de la moitié de la hausse des effectifs salariés dans la région au 3^e trimestre : + 0,3 % (+ 2 100 personnes), comme au 2^e trimestre. D'après l'Insee, ce dynamisme serait dû aux créations d'emplois non aidés qui compenseraient les réductions du nombre de contrats aidés. Dans **l'industrie**, les effectifs se redressent (+ 0,2 %, + 300 salariés, après - 0,3 %), notamment grâce au soutien de l'intérim (+ 200 salariés). La demande de travail augmente dans tous les sous-secteurs, sauf dans celui du *Raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution* où le recul se poursuit (- 0,3 %, après - 1,7 %). Enfin, dans la **construction**, les besoins de main-d'œuvre s'amenuisent encore ce trimestre (+ 0,2 %, + 300 emplois, après + 0,8 %).

En France métropolitaine, l'emploi salarié augmente également de + 0,2 % ce trimestre. Ce rythme, qui s'observe aussi bien dans le secteur public que privé, est identique à celui du 2^e trimestre. Contrairement à la région, l'intérim continue de reculer : - 0,4 %. Sur un an, la croissance de l'emploi salarié reste soutenue + 1,0 %.



**+ 0,2 %
de créations
d'emploi au 3^e trimestre,
soit + 3 700 emplois
supplémentaires**

**Essoufflement dans
le tertiaire marchand**

**+ 4,1 % de DPAE
sur le trimestre**

Accélération des déclarations d'embauches

Les Déclarations préalables à l'embauche (DPAE) continuent leur progression à un rythme plus soutenu qu'au trimestre précédent : + 4,1 %, après + 2,2 %. Si tous les types de contrats sont concernés, ce sont les embauches en CDI qui augmentent le plus : + 6 %. Les CDD d'un mois ou moins, qui représentent 67 % des déclarations de ce trimestre, évoluent de + 4,1 %.

Le secteur de *l'Hébergement-restauration* est le plus dynamique avec une progression de + 6,1 % de ses déclarations d'embauche. Il est suivi par le secteur du *Commerce* en évolution de + 4,5 %. Ces deux secteurs regroupent 33 % de la totalité des déclarations faites au 3^e trimestre 2019.

Le secteur des *Services* qui représente 62 % des déclarations de ce trimestre, évolue de + 3,8 %. Seuls la *Construction* et *l'Industrie* sont en régression sur leurs embauches (- 1 %).

Comme pour le trimestre précédent, ce sont les entreprises de 50 salariés ou plus qui se montrent les plus dynamiques en augmentant leurs déclarations de + 7 % ce trimestre. Viennent ensuite les TPE avec une évolution trimestrielle de + 4,1 % et une part d'embauche en CDI de plus de 20 %.

Une tendance favorable sur le marché du travail

Très légère remontée du taux de chômage

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le taux de chômage localisé augmente très légèrement au 3^e trimestre 2019 (+ 0,1 point, après - 0,3 point au 2^e trimestre). Il s'établit à 9,9 % de la population active, soit un niveau inférieur à ceux enregistrés au cours des 10 dernières années. Par rapport au 3^e trimestre 2018, il recule de - 0,6 point.

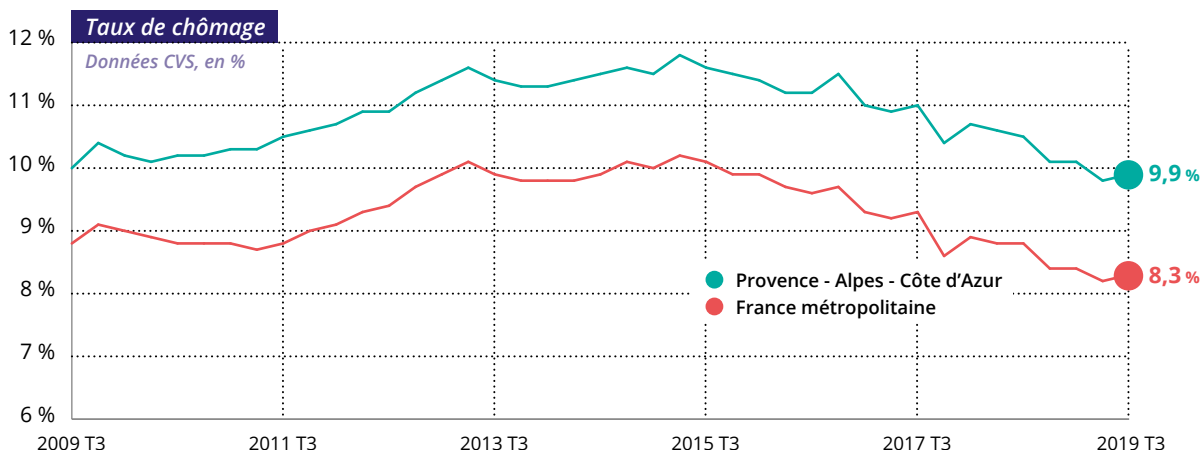
En France métropolitaine, la tendance est similaire. Le taux de chômage progresse de + 0,1 point sur un trimestre (après - 0,2 point) et atteint 8,3 %, un niveau proche de celui de début 2009. Sur un an, il se replie de - 0,5 point.

À l'échelle départementale, le taux de chômage croît au même rythme qu'au niveau régional (+ 0,1 point) dans les Alpes-Maritimes (9,1 %), les Bouches-du-Rhône (10,2 %) et les

Alpes-de-Haute-Provence (10,5 %). La hausse est un peu plus marquée (+ 0,2 point) dans le Vaucluse (11,3 %), qui affiche toujours le taux le plus élevé de la région. Dans les Hautes-Alpes (8,1 %) et le Var (9,5 %), le taux est stable.

Après 11 ans de hausse, la demande d'emploi des seniors se stabilise

Au 3^e trimestre 2019, Provence - Alpes - Côte d'Azur compte en moyenne 490 900 demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). C'est 11 400 de moins qu'un an auparavant, soit - 2,3 %, après - 0,9 % au 2^e trimestre 2019. Ces deux diminutions font suite à



Note : données trimestrielles provisoires ; estimation à +/- 0,3 point près du niveau du taux de chômage national et de son évolution d'un trimestre à l'autre.

Source : Insee - Taux de chômage au sens du BIT (national), taux de chômage localisé (régional).

près de 11 ans de hausse ininterrompue.

Le repli de la demande d'emploi se consolide pour les hommes (-2,7 % sur un an, après -1,5 %) et les femmes (-1,9 %, après -0,4 %), mais aussi pour les jeunes de moins de 25 ans (-2,5 %, après -0,3 %). Pour la première fois en 11 ans, la demande d'emploi des 50 ans ou plus ne varie pas : +0,1 %,

après +1,4 %. Cette stabilisation concerne aussi les demandeurs d'emploi de longue durée, pendant que le nombre d'inscrits depuis moins d'un an confirme sa baisse : -4,1 %, après -3,1 %.

En France métropolitaine, la demande d'emploi enchaîne son quatrième trimestre de recul (-1,9 %). Les évolutions par sexe ainsi que celles des jeunes et des inscrits depuis moins d'un an sont comparables aux évolutions régionales. En revanche, la demande d'emploi des seniors continue de progresser et celle des inscrits depuis un an ou plus diminue.

Une hausse annuelle des reprises d'emploi ce trimestre

Au cours du 3^e trimestre 2019, près de 96 400 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, soit une augmentation de +2,8 % par rapport

au 3^e trimestre 2018. Sur 12 mois glissants, cela représente plus de 383 800 reprises d'emploi (+2 % sur un an). Sur la même période, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B diminue de -4,2 %. 16 500 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans ont retrouvé un emploi. Il s'agit de la classe d'âge

ayant le plus profité des reprises d'emploi avec un taux de 12 % (9,5 % pour les 25-49 ans et 5,9 % pour les 50 ans ou plus). Près des deux tiers des reprises d'emploi concernent des inscrits avec moins d'un an d'ancienneté.



Taux de chômage de 9,9 %,

+ 0,1 point sur le trimestre

Nouveau recul de la demande d'emploi (catégories A, B, C) sur un an

96 400 reprises d'emploi d'une durée d'un mois ou plus sur le trimestre

L'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) poursuit son amélioration au 3^e trimestre 2019

Avec une conjoncture économique maintenue telle qu'elle s'établit au 3^e trimestre 2019, un demandeur d'emploi de Provence - Alpes - Côte d'Azur resterait, en moyenne, inscrit presque 11 mois (333 jours) sur les listes de Pôle emploi, soit 17 jours de moins ce trimestre. Cette éclaircie trimestrielle concerne toutes les catégories de population et particulièrement les seniors (-39 jours). En rythme annuel, l'ICDC s'améliore de plus d'un mois (-36 jours) : les diminutions vont de deux semaines pour les jeunes à plus de deux mois pour les seniors. L'ICDC des Alpes-de-Haute-Provence (402 jours) reste le plus élevé, malgré une réduction de deux semaines au cours de ce trimestre. L'indicateur diminue de près d'un mois au sein des Alpes-Maritimes et atteint 312 jours. Ceux des Hautes-Alpes (348 jours), des Bouches-du-Rhône (340 jours) et du Var (316 jours) sont caractérisés par un apaisement d'environ deux semaines. Pour le Var (368 jours), une très légère amélioration de l'indicateur est observée ce trimestre (-2 jours).

L'ICDC est un indicateur conjoncturel proposé par Pôle emploi dans le but de synthétiser l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail, et les opportunités qu'il offre pour trouver un emploi. Il reproduit le calcul de l'espérance de vie d'une population en évaluant la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emplois qui connaîtraient durant toute la période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.

ZOOM SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL TERRITORIALISÉ

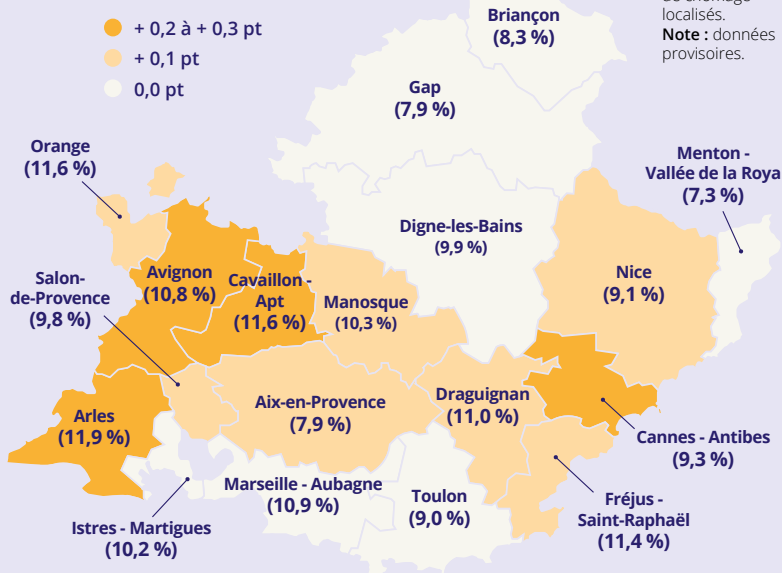
Stabilité ou faible croissance du taux de chômage

Au 3^e trimestre 2019, comme en Provence - Alpes - Côte d'Azur, le taux de chômage augmente très légèrement (+0,1 point) dans les zones d'emploi d'Aix-en-Provence (7,9 %), Nice (9,1 %), Salon-de-Provence (9,8 %), Manosque (10,3 %), Draguignan (11,0 %), Fréjus - Saint-Raphaël (11,4 %) et Orange (11,6 %). La hausse est plus importante (entre +0,2 et +0,3 point) dans les zones d'emploi de Cannes - Antibes (9,3 %), Avignon (10,8 %), Cavaillon - Apt (11,6 %) et Arles (11,9 %), où le taux de chômage demeure le plus élevé de la région. Dans les autres territoires, le taux est stable.



Évolution du taux de chômage par zone d'emploi en Provence - Alpes - Côte d'Azur entre le 2^e trimestre et le 3^e trimestre 2019

Données CVS, évolution trimestrielle en point et taux en % au 3^e trimestre 2019



Source : Insee - Taux de chômage localisés.
Note : données provisoires.

Provence - Alpes - Côte d'Azur : 9,9 % (+0,1 pt)
France métropolitaine : 8,3 % (+0,1 pt)

Dans un contexte international moins sombre, la croissance française reste sur sa lancée

Les incertitudes politiques et économiques de l'année 2019 semblent se dissiper : la perspective d'un *Brexit* sans accord paraît s'éloigner et les États-Unis semblent désireux de faire aboutir un accord commercial avec la Chine, l'élection présidentielle arrivant. Si la crainte d'un retournement conjoncturel global semble s'atténuer, il est difficile d'identifier les leviers susceptibles de redonner du souffle à l'économie mondiale. En zone euro, les indicateurs conjoncturels suggèrent une stabilisation de l'activité économique, voire une légère hausse en 2020. La croissance de la zone euro pourrait ainsi passer de +0,2 % par trimestre à +0,3 % d'ici mi 2020.

En France, depuis presque deux ans, la croissance garde un rythme relativement régulier, autour de +0,3 % par trimestre, principalement portée par la consommation des ménages et l'investissement des entreprises. D'ici mi 2020, l'emploi ralentirait, mais le taux de chômage resterait orienté à la baisse. Du côté des entreprises, le climat des affaires reste favorable mais les dynamiques sectorielles sont contrastées : les *Services* tiendraient bon mais *l'Industrie* marquerait le pas.

Une situation économique régionale bien orientée

L'économie régionale progresse

Au 4^e trimestre 2019, selon la Banque de France, la **production industrielle** régionale est en amélioration soutenue grâce à la demande nationale et internationale. Les filières de la *Fabrication de matériels de transport* et de *l'Industrie agroalimentaire* portent la tendance, alors que celles de la *Chimie*, de la *Métallurgie* et de la *Fabrication de composants électroniques* affichent des évolutions ponctuellement contrastées.

Au final, le taux d'utilisation des capacités de production s'établit à 79 %, un niveau proche de la moyenne longue période (82 %).

Dans les **services marchands**, le niveau des transactions poursuit une dynamique positive dans un contexte de demande bien orientée. Ce sont principalement les secteurs du *Transport*, de *l'Hébergement*, de *l'Ingénierie*, de la *Communication*, de *l'Intérim* et du *Nettoyage industriel* qui portent la tendance.

Dans la **construction**, la production progresse nettement dans le bâtiment et les travaux publics, alimentée par la demande privée et publique.

L'emploi, bien qu'en croissance, demeure impacté par la difficulté à pourvoir les offres de postes qualifiés selon les chefs d'entreprises, quel que soit le secteur d'activité. À court terme, dans l'ensemble des filières économiques de la région, une progression de l'activité est anticipée.



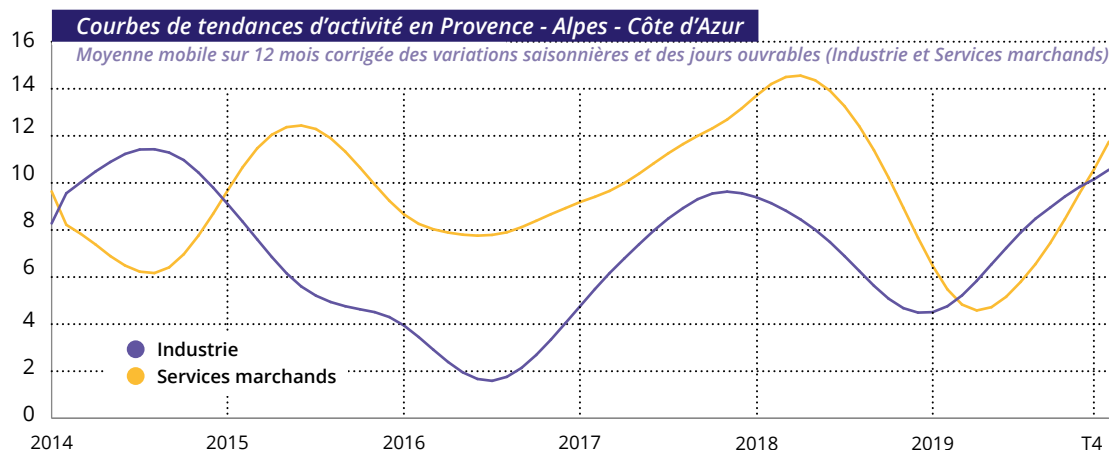
Progression de l'activité régionale dans tous les secteurs
.....
Les demandes de délai de paiement toujours en baisse

Une diminution du nombre de demandeurs de délais

En région, de janvier à fin novembre 2019, 6 965 entreprises ont demandé un délai à l'Urssaf pour le paiement de leurs cotisations, soit 3,7 % des entreprises. En un an, le nombre de demandeurs a baissé de -18 %.

Cette amélioration concerne uniquement les entreprises de moins de 10 salariés (-23 % en annuel).

Tous les secteurs sont concernés, mais plus particulièrement ceux de la *Construction* et de *l'Industrie* (respectivement -26 % et -22 % en annuel).



Note : Les courbes de tendance s'appuient sur le volume de production dans l'industrie et sur le volume des affaires dans les services marchands.

Source : Banque de France.

EN 2020, LE RÉSEAU OPC ÉVOLUE !

Nous vous proposons désormais deux plénières **ouvertes à tous**, en avril et octobre, pour échanger autour de la conjoncture économique et de l'emploi.

Soyez curieux avec nous le **jeudi 9 avril 2020** (matin) pour la prochaine plénière d'OPC.

Bien sûr, tous les trimestres, le groupe d'experts poursuit sa collaboration pour co-rédiger le Communiqué.

Retrouvez toute la richesse du réseau en ligne :
www.observation-partenaire-conjoncture.org

NOTES DE



CONJONCTURE



→ Moins de créations d'emploi salarié, un peu plus de chômage

Direccte Provence - Alpes - Côte d'Azur, janvier 2020



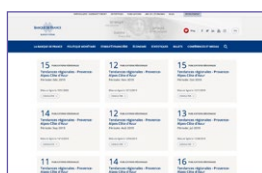
→ Une croissance moindre de l'emploi salarié privé

Insee Provence - Alpes - Côte d'Azur, janvier 2020



→ Statistiques et indicateurs

Pôle emploi, janvier 2020



→ La conjoncture en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Banque de France, janvier 2020



→ Stat'Ur PACA

Urssaf, janvier 2020



TÉLÉCHARGER

Observation Partenariale de la Conjoncture

Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence - Alpes - Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation Partenariale de la Conjoncture » (OPC) est **un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par l'ORM** et constitué de **la Région, la Direccte, Pôle emploi, la DR Insee, la Banque de France et l'Urssaf**.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer **des diagnostics conjoncturels partagés** en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un **lieu d'échanges – ouvert aux acteurs de l'observation en région** – sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de **connaissances partenariales** et multithématiques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de **répondre aux besoins des décideurs** en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

OPC c'est :

- Chaque trimestre, la diffusion d'un communiqué cosigné par les membres du réseau.
- Chaque semestre, une réunion technique et une séance plénière.
- Un site Internet dédié : www.observation-partenariale-conjoncture.org

**Directeur
de publication**
Philippe Cottet

Coordination ORM
Coralie Cogoluegnes
Adeline Petrovitch

Réalisation
Groupe technique
d'OPC

**Conception
graphique - PAO**
www.gachwell.com

Rédaction finalisée le 24 janvier 2020



Direccte
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Observatoire Régional des Métiers